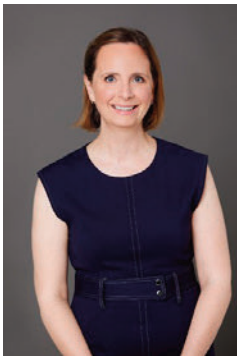


MOT DE LA MAIRESSE - SUPPLÉANTE



C'est un privilège pour moi d'occuper le poste de mairesse suppléante pour notre magnifique Municipalité. J'ai de plus la chance d'être accompagnée d'une équipe dévouée au conseil afin d'assurer la poursuite des projets.

Tout d'abord, je suis très heureuse de vous informer que la journée de l'environnement a une fois de plus été un succès où près de 100 tonnes de compost et 950 petits arbres forestiers ont été distribués à la population. Des membres de l'équipe étaient sur place pour donner des conseils sur l'environnement et l'horticulture. Un guide naturaliste du parc national du Mont-Tremblant les accompagnait pour parler du plan de protection des loups.

La Municipalité poursuit sa programmation événementielle sur un ton festif! Le Service de la culture, des loisirs et du tourisme a travaillé fort pour vous concocter une programmation haute en couleurs pour la Fête familiale : jeux, animation, danse, spectacles de musique étaient au rendez-vous au plus grand bonheur de tous! En souhaitant que vous avez eu la chance de vous y amuser en famille.

Ne manquez pas le Marché de la gare qui a lieu tous les dimanches de 9 h à 13 h jusqu'au 3 septembre ainsi que le passage du Festival Stradivaria le 27 juillet prochain à la Chapelle du centre communautaire.

Je ne pourrais passer sous le silence le départ de Pierre Blais après 40 ans de service au sein de la Municipalité. Il détient d'ailleurs le record de longévité à ce jour! Je souhaite à ce jeune retraité de profiter de chaque instant avec sa superbe famille.

Je termine ce mot en vous rappelant que bien que Labelle n'ait pas été directement touchée par les feux de forêts qui ont détruits des millions d'hectares à ce jour au Québec, chacun d'entre nous doit demeurer vigilant. Il est primordial de respecter les avis d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert émis par la SOPFEU tout au long de la saison estivale.

Julie Marchildon
Mairesse suppléante



SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MAI 2023

Les sujets traités lors de la séance extraordinaire du 30 mai 2023 ont été l'octroi d'un mandat pour des travaux de remplacement de portes et fenêtres à l'Hôtel de Ville ainsi qu'une appropriation de fonds pour l'aide financière 2022 qui n'avait pas été versée à l'APLL l'an dernier pour le débarcadère.

SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUIN 2023

Compte tenu du fait que les règlements d'urbanisme doivent être approuvés par la MRC avant d'entrer en vigueur et que le conseil des maires se tenait le 15 juin alors que le prochain se tiendra seulement le 17 août, le conseil a décidé d'adopter les règlements numéro 2023-381 à 2023-385 et 2023-387 en séance extraordinaire étant donné que certains citoyens attendaient ces modifications réglementaires pour effectuer leurs travaux. Des projets de ces règlements avaient préalablement été adoptés les 17 avril et 15 mai (seconds projets 2023-382 et 383) et fait l'objet d'une assemblée publique de consultation le 4 mai ainsi que d'un avis public relatif à la possibilité de présenter demande de participation à un référendum pour les règlements de zonage et de lotissement (2023-382 et 383). Aucune demande n'a été reçue.

Ce sont les seuls sujets qui ont été traités lors de la séance extraordinaire du 12 juin 2023.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2023

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 19 juin 2023.

Appels d'offres et soumissions

À la suite des résultats obtenus dans le cadre des appels d'offres 2023-01 et 2023-02 pour la fourniture d'un camion 10 roues et d'un camion 6 roues avec des équipements de déneigement, qui se sont avérés beaucoup plus élevés que prévu, le conseil a décidé de rejeter les soumissions reçues, soit une seule par appel d'offres.

Le conseil a également autorisé la réalisation d'un appel d'offres public pour la construction d'un nouveau pavillon des loisirs conformément au devis préparé par la Municipalité et les professionnels au dossier.

Administration, finances et ressources humaines

Pour faire suite aux travaux de réalisation d'une démarche de planification stratégique au cours de l'année 2022, le conseil a adopté la planification stratégique 2023-2028 de la Municipalité de Labelle telle que proposée par le comité de pilotage. Le document est disponible sur le site Web de la Municipalité.

Le conseil a accepté la demande de paiement numéro 13 de Groupe Piché au montant total de 370 036,26 \$ incluant les taxes, conformément au certificat préparé par PLA Architectes, en date du 8 juin 2023 relativement à la construction du garage municipal, ces dépenses étant payées à même le règlement d'emprunt numéro 2021-335 (avec l'aide financière du Programme RÉCIM).

Le conseil municipal a adopté une résolution afin de présenter une demande pour devenir membre de la régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) afin de bénéficier des services qu'elle offre, et ce, dès le 1^{er} janvier 2024.

Ainsi, la collecte des matières résiduelles devrait être effectuée par la RCER à partir de cette date.

Deux employés prenant leur retraite cet été, l'affichage de deux postes de journaliers chauffeurs a été autorisé afin de les remplacer.

À la suite de l'appel de proposition effectué relativement à la location du local de l'ancien bureau d'accueil touristique, la proposition retenue est celle de Léobenjo inc., soit Jo-Annie et Benjamin qui opèrent déjà la Patate chez Léo, qui opéreront également une sandwicherie avec salades, viennoiseries, café, etc.

Travaux publics

Des travaux de climatisation de l'Hôtel de Ville seront effectués grâce à une subvention dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) qui couvre 100 % du coût des travaux.

Un mandat a également été octroyé pour le pavage d'une section de 320 mètres carrés, en supplément des travaux réalisés par l'entrepreneur chargé de la construction du garage, au coût de 45 \$ le mètre carré, payable par le règlement d'emprunt numéro 2021-335 (avec l'aide financière du Programme RÉCIM). Un mandat pour le branchement de la fibre optique au nouveau garage a également été octroyé.

Urbanisme et environnement

Trois demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été présentées et il a été résolu :

- D'accepter la demande de PIIA numéro 2023-021 du secteur de la Gare pour poser un revêtement extérieur en bois de couleur brune et du vinyle beige à la condition de fournir un plan concept d'aménagement du revêtement extérieur qui doit être approuvé par le service de l'urbanisme. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot numéro 5 010 347 au 29, rue Allard;





Urbanisme et environnement (suite)

Trois demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été présentées et il a été résolu :

- D'accepter la demande de PIIA numéro 2023-021 du secteur de la Gare pour poser un revêtement extérieur en bois de couleur brune et du vinyle beige à la condition de fournir un plan concept d'aménagement du revêtement extérieur qui doit être approuvé par le service de l'urbanisme. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot numéro 5 010 347 au 29, rue Allard;
- D'accepter la demande de PIIA numéro 2023-021 du secteur du boulevard du Curé-Labelle pour construire deux bâtiments multifamiliaux avec revêtement extérieur de canexel et de briques dans les tons de blanc ou blanc cassé/crème, beige-brun, gris et une toiture de bardeaux d'asphalte noire. Les équipements mécaniques, les soucoupes ou autre remisage ou support ne doivent pas être visibles du chemin. Un bâtiment accessoire doit être construit pour le rangement. Ces espaces de rangement doivent être prévus pour chacun des logements. La plantation d'un minimum de 2 arbres en cour avant sur chaque lot, la pose d'une clôture pour camoufler les conteneurs à matières résiduelles, la plantation de végétaux le long de l'entrée véhiculaire, la conservation des arbres matures en cour arrière et la plantation de végétaux pour conserver un écran visuel sur les stationnements sont demandés. Le demandeur devra déposer, pour sa demande de permis de nouvelle construction, deux choix de couleurs de briques et de canexel, un plan des végétaux à planter et un plan d'implantation mis à jour incluant le bâtiment accessoire projeté. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot numéro 5 010 508, sur le boulevard du Curé-Labelle.
- D'accepter la demande de PIIA numéro 2023-027 du secteur noyau villageois pour agrandir le bâtiment principal d'une dimension de 40'x22' et 9" face au boulevard du Curé-Labelle selon les plans professionnels déposés et les conditions suivantes :
 - * Qu'un aménagement paysager soit ajouté au pied de l'enseigne et le long du mur de l'agrandissement;
 - * Que deux pots ou bacs à fleurs soient installés à la marquise de l'entrée du commerce durant la saison estivale chaque année.

En vertu du règlement numéro 2015-253, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débiter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot 5 010 298.

Veuillez prendre note que la séance ordinaire du conseil du mois de juillet 2023 aura lieu **le lundi 17 juillet 2023 à 19 h 30** à la salle Wilfrid-Machabée.

Une demande de dérogation mineure a également été présentée et il a été résolu d'accepter pour la demande numéro 2023-020 une dérogation de 30,65 m² sur la superficie pour la construction d'un garage détaché. Puisque la demande de dérogation mineure vise une disposition adoptée en vertu du paragraphe 5 de l'article 113 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et que celle-ci touche un lieu où l'occupation est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de protection de l'environnement, une copie de la résolution doit être transmise à la MRC des Laurentides pour décision. En vertu du règlement numéro 2022-352, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débiter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout, situé au 4500, chemin St-Cyr.

Une demande de modification réglementaire a aussi été présentée et il a été résolu d'accepter la demande de modification réglementaire numéro 2023-025 relative à la modification du règlement de zonage numéro 2002-56 afin de modifier l'article 8.5.4.2 qui autorisera la location à court séjour dans toute la zone Vs-48 et non seulement à plus de 100 mètres des limites de la zone.

Enfin, une demande générale a été présentée et il a été résolu de refuser la demande générale au conseil numéro 2023-026 relative à l'ajout d'un règlement sur les usages conditionnels afin d'autoriser la location à court séjour d'une résidence principale sous certains critères dans la zone Pa-5.

Considérant la démission de M. Serge D'Aigle à titre de membre votant du CCU, il a été résolu de procéder à un appel de candidatures afin de pourvoir ce poste.

Sécurité publique

Le conseil a adopté une résolution autorisant le renouvellement de l'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période de trois (3) ans soit pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

Règlements

Un avis de motion a été donné et un projet de règlement numéro 2023-389 relatif au brûlage a été déposé. Le projet de règlement 2023-389 est disponible sur le site Web de la Municipalité.

Questions

Plusieurs questions ont été adressées au conseil pendant la séance et ont été répondues par la mairesse suppléante, Julie Marchildon, aidée des autres membres du conseil et de la direction au besoin.



Appel de candidature Membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La Municipalité est à la recherche d'une personne ayant un intérêt pour l'urbanisme, l'environnement, la législation et le développement de sa communauté pour faire partie du Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Ce comité créé par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* a pour principale fonction d'étudier différents dossiers pour le conseil municipal et d'émettre des recommandations. Parmi les dossiers étudiés, on compte principalement les dérogations mineures, les demandes de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les projets de lotissement majeur, la toponymie, les demandes d'autorisation en terres publiques et la modification des règlements d'urbanisme.

On compte environ de 9 à 12 réunions par année qui se tiennent à l'Hôtel de Ville. La rencontre a lieu habituellement à la fin de chaque mois à partir de 17 h. Un dédommagement pour le déplacement de 20 \$ par réunion est remis à la fin de l'année à chaque membre.

Toute personne intéressée à postuler doit faire parvenir son curriculum vitae
avant le **28 juillet 2023 à 16 h 30**

à l'adresse suivante : 1, rue du Pont, Labelle, Québec, J0T 1H0
ou par courriel à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca.



RÈGLEMENT RELATIF À L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE RÈGL. 2021-337 (extrait)

ARTICLE 2 - Objectifs du règlement

Le présent règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

ARTICLE 7 - Utilisations intérieures et extérieures

7.2 Arrosage manuel de la végétation

L'arrosage manuel, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

7.3 Période d'arrosage

Il est possible d'utiliser l'eau à des fins d'arrosage d'un aménagement paysager, de pelouse, haie, arbustes, etc, selon les modalités suivantes :

Pour les numéros civiques pairs des immeubles :

Les mercredis, vendredis et dimanches de 20 h à 22 h (arrosage manuel ou mécanique) et de 2 h à 4 h a.m. (système d'arrosage automatique)

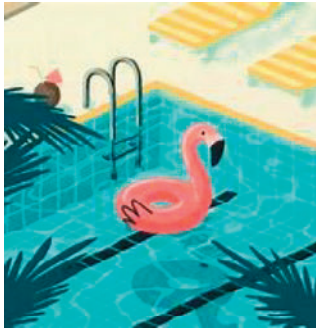
Pour les numéros civiques impairs des immeubles :

Les mardis, jeudis et samedis de 20 h à 22 h (arrosage manuel ou mécanique) et de 2 h à 4 h a.m. (système d'arrosage automatique)

L'utilisation de l'eau potable pour des fins agricole ou horticole est prohibée.

Service de sécurité incendie et sécurité civile de Labelle

PRÉVENIR LA NOYAGE



- ⇒ Ne laissez jamais un enfant seul et sans surveillance dans une piscine ou près d'une piscine. Assurez-vous de le voir en tout temps. S'il sort de votre champ de vision, appelez-le ou criez pour lui demander de se rapprocher ou pour vous assurer qu'il n'est pas en train de se noyer.
- ⇒ Pendant que vous surveillez votre enfant, ne vous laissez pas distraire, par exemple par le téléphone ou par une autre personne. En cas d'urgence ou si vous devez vous déplacer sans pouvoir continuer à voir votre enfant, faites-le sortir de la piscine et amenez-le avec vous.

Les personnes de tous les groupes d'âge peuvent se noyer. La noyade est toutefois la première cause de mortalité chez les enfants âgés de 1 à 4 ans. Le plus souvent, les enfants se noient dans les piscines résidentielles après être tombés accidentellement dans l'eau alors qu'aucun adulte ne les surveillait.

SOYONS VIGILENTS

En date du **20 juin 2023**, la Société de sauvetage a recensé **29 noyades non officielles**, comparativement à **23 noyades** à pareille date en 2022.

PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE LORSQUE VOUS UTILISEZ LE BARBECUE

Pour être utilisé façon sécuritaire, votre barbecue doit être :

- à l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone;
- installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- à une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.);
- bien raccordé à sa bonbonne.

À chaque utilisation, vous devez :

- ouvrir le couvercle du barbecue avant d'ouvrir au maximum le robinet de la bonbonne;
- ouvrir une commande de contrôle de gaz et actionner l'allumeur intégré ou utiliser un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur ouvert;
- éviter de vous pencher au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage;
- surveiller votre barbecue en tout temps lorsqu'il est en fonction;
- ne jamais déplacer le barbecue lorsqu'il est allumé;
- fermer le robinet de la bonbonne de gaz;
- lorsque la flamme est éteinte, fermer toutes les commandes de contrôle de gaz et refermer le couvercle du barbecue.



Attention! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez les commandes de contrôle de gaz et attendez plusieurs minutes avant de réessayer.

Source : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/cuisine/barbecue>



ASTUCES DU BAC BRUN

GÉRER MON BAC

- Placer son bac à l'ombre;
- Déposer les matières organiques en vrac ou dans du papier;
- Congeler les résidus alimentaires et les mettre au bac le matin ou la veille de la collecte.

EN HIVER

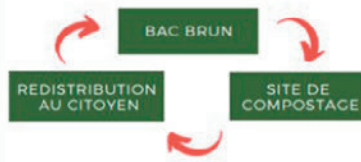
- Éviter les liquides (lait, eau, jus);
- Recouvrir le fond du bac avec du papier journal ou du carton pour éviter que les matières ne collent.

POUR PLUS D'ASTUCES,
VISITEZ :

TRAINDEVIEDURABLE.com



Un effort collectif pour un
compost de qualité !



Pour voir la liste détaillée des matières
acceptées, visitez le site Web :

TRAINDEVIEDURABLE.com



PAS DE SAC PLASTIQUE COMPOSTABLE DANS MON BAC

TOUT TYPE DE SAC EN PLASTIQUE EST REFUSÉ

Écoulez votre inventaire en les
utilisant comme sacs à ordures.

MÊME S'ILS COMPORTENT
CES LOGOS :



Les contenants en plastique
« compostables » sont
également REFUSÉS.



POURQUOI le sac en plastique dit compostable est refusé ?

- Il crée de la confusion avec d'autres sacs en plastique non compostables (biodégradables et oxo-biodégradables);
- Risque que sa durée de dégradation soit plus longue que celle du processus de compostage, pouvant laisser des fragments non dégradés dans le compost;
- On vise le bannissement des plastiques à usage unique;
- Le ministère autorise seulement les matières organiques en vrac ou dans du papier à la plateforme de compostage.

LES SACS EN PAPIER SE
COMPOSTENT À 100% FACILEMENT.

ALTERNATIVES

au sac en plastique « compostable »



Le papier journal
peut être plié et
servir de fond
pour votre
contenant.



En vrac
dans le bac !



Sac en
papier du
marché.



Sac en papier
Sac au Sol.

→ Résistant
aux fuites !

→ Résistant
aux odeurs !



Congeler les résidus
alimentaires évite
les odeurs.



ACTIVITÉS AU MARCHÉ DE LA GARE

LE MARCHÉ DE LA GARE DE LABELLE

Les marchands locaux et producteurs de la région vous proposent fruits et légumes, pains, fromages, pâtisseries, kimchi, temphé, des olives et bien d'autres, ...

Venez rencontrer les producteurs suivants :
À la guise de Manon, Huilerie Koura, Les Jardins de Simone, Elisabeth Voyer, Fromagerie P'tit train du Nord, Fermé de la Colline Symbiose AlimenTerre, Boulangerie Au son du pain, Les Jardins enracinés, les Jardins du rapide, Régali nomade, Les Fées sorcières, Bois St-Cyr, un Moment de douceur, Vignoble Spirit Léonard et Safran des neiges.



Les beaux jours d'été sont à nos portes, quoi de mieux que de faire de bonnes provisions de produits de notre terroir en achetant local!

C'est un rendez-vous!

Musée ferroviaire de Labelle

Situé dans la gare de Labelle, près du parc linéaire Le P'tit Train du Nord, au km 107, il suffit d'emprunter les rues du Pont et Allard pour s'y rendre.

Depuis l'arrivée du train en 1893, Labelle fut le terminus ferroviaire jusqu'en 1909 permettant à la Municipalité de jouir d'un essor économique important.

La gare actuelle construite en 1924 a remplacé l'originale devenue trop petite et désuète.

Sur place, vous découvrirez gratuitement l'histoire du P'tit Train du Nord et de Labelle grâce à de nombreux artefacts et des photos qui sont en montre ainsi qu'une présentation audio visuelle traitant du développement ferroviaire.

HEURES D'OUVERTURE

Ouverture le samedi 20 mai 2023

Samedi, dimanche et lundi (Fête nationale des Patriotes) de 10 h à 17 h

De la Fête nationale à la fête du Travail

Lundi au samedi de 10 h à 17 h
dimanche de 9 h à 17 h

De la fête du Travail à l'Action de Grâce

Samedi et dimanche de 10 h à 16 h

Coordonnées :

178, rue du Dépôt, Labelle (Québec)
Info : 819 681-3371 poste 5040
Comité de la Gare de Labelle



AU MARCHÉ DE LA GARE
Le dimanche, 23 juillet
À partir de 10h30



NOTRE TERRITOIRE
VOUS AVENIR
**MRC DES
LAURENTIDES**

Découvrez votre avenir professionnel parmi les nombreuses opportunités d'emploi de la MRC des Laurentides.
Nos partenaires ? Des entreprises en pleine effervescence, dynamiques qui n'attendent que vous !

Marché de la Gare de Labelle
Dimanche 30 juillet
9h00-13h00



MRC DES LAURENTIDES

Tournoi de golf, Tournoi de golf, Tour..



C'est dans une ambiance très festive que, le 8 juin dernier, s'est déroulée la 9^e Édition de notre **Tournoi de golf et souper bénéfique** au Club de Golf d'Arundel.

Nous tenons à remercier Desjardins, notre partenaire principal, nos partenaires majeurs: la Municipalité de Labelle, Équip-Impec, la Pharmacie Proxim Pascal Cormier, le Camp Quatre Saisons et Promutuel Assurance Boréale, tous les commanditaires et les golfeurs pour leur généreuse contribution à nos activités auprès des entreprises de la région!

Nous remercions également pour leur implication nos fidèles bénévoles : Suzanne Piché, Diane Clément, Lyne Clément et Daniel Paradis.

De la joie, des rigolades, de la bonne humeur partagées!

« Quelle merveilleuse journée! » aux dires de l'ensemble des personnes présentes au souper.

Merveilleuse journée que la pluie n'a pas réussi à assombrir...

Merci à tous et à toutes pour votre chaleureuse présence!

À l'année prochaine!...

**Louise
pour le conseil d'administration**

Labelle regorge de paysages magiques et d'endroits magnifiques à visiter!
De nombreuses activités n'attendent que vous!

Profitez-en à plein! Bon été! ...

Information
Louise Vandal au 438 871-3384



Comptoir d'Entraide de Labelle

Venez voir nos articles de sports d'été
Vélos, casques de vélo, trottinettes, raquettes de tennis et de badminton, brouettes,
patins à roulettes etc.

Si vous avez envie de vous investir dans votre communauté, si vous avez quelques heures de disponibilités,
nous sommes à la recherche de bénévoles pour le Comptoir !

Nous serons ouverts tous les samedis de juillet et août 2023 de 10 h à midi.

Venez nous voir, nous sommes toujours au 127 rue du Collège à Labelle

Nouveautés



Titre : Les enfants du guet
Auteur : Mary Higgins Clark

Melissa, désormais avocate et podcasteuse à succès, et son frère Mike aident leur mère Nancy Harmon à s'installer dans les Hamptons. Quand Riley, la belle-fille de Melissa, disparaît, Mike et elle, s'inspirant de l'expérience de leur propre enlèvement, se lancent dans une course contre la montre.



Titre : L'eau qui dort /
Auteur : Fiona Barton

Alors qu'elle se remet d'une opération difficile en bord de mer, l'inspectrice Elise King doit reprendre du service lorsqu'une disparition inquiétante survient. La tension monte entre les locaux et les résidents saisonniers fortunés et tout le monde est suspect.



Titre : Une belle vie
Auteur : Virginie Grimaldi

Emma et Agathe Delorme sont sœurs. Elles ont grandi l'une contre l'autre, mais sont pourtant très différentes. Agathe, la plus jeune, bordélique et ardente, a toujours pris toute la place dans le bain, dans la chambre et dans le cœur d'Emma. Après cinq ans d'un silence inexplicable, Emma donne rendez-vous à Agathe dans la maison de vacances de leur enfance. Mima, leur grand-mère adorée, n'est plus. Il faut vider les lieux et faire le tri dans les souvenirs. Les sœurs Delorme ont une semaine pour tout se dire et rattraper le manque de l'autre. Parviendront-elles à réparer le passé ? Dans la beauté de cet été au bord de l'océan résonne la force de leur histoire. Entre rires et larmes, un roman bouleversant et irrésistible



Titre : La femme au dragon rouge
Auteur : J.R. dos Santos

La Chine est-elle plus dangereuse que la Russie? Devant la terrasse d'un café du temple d'Or d'Amritsar, une fusillade éclate; une jeune femme voilée est enlevée avec une touriste qui tentait de lui venir en aide... Tomás Noronha part précipitamment en Inde, c'est sa femme qui a disparu avec celle qui se fait appeler Dragon rouge. Aidé de Charlie Chang, agent de la CIA, le célèbre cryptologue va tenter de retrouver leur trace en déchiffrant les messages que Maria Flor lui a laissés. Il se trouve alors confronté à une réalité dont il ignorait l'existence. La stratégie secrète de la Chine et sa très mystérieuse nouvelle route de la soie. Inspiré de faits réels, ce thriller implacable et hyper documenté décrypte les véritables intentions du Parti communiste chinois face à l'Occident. Avec ses capacités de documentation et d'analyse hors-norme, J. R. dos Santos remonte aux origines de l'empire chinois et à ce qui en a fait ses fondements. Des stratégies fondatrices du Royaume des combattants aux nouvelles routes de la soie, il ouvre nos yeux sur les véritables intentions du Parti pour le monde de demain.



Bibliothèque Lancia-Monette
www.mabiblioamoi.ca/labelle

Club de lecture de la banque TD: Viens voir



Le club de lecture s'adresse aux 2 à 12 ans et se poursuit jusqu'au 26 août. Un cadeau t'attend lors de ton inscription et des prix seront attribués au hasard à la fin de l'été!



Heures d'ouverture

Mardi: 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30
Mercredi: 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi: 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30
Vendredi: 10 h à 12 h
12 h 30 à 16 h 30
Samedi: 9 h à 12 h 30

Abonnement :

Résidents et contribuables : Gratuit.
Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

7393, boul. du Curé-Labelle
819 681-3371, poste 5021
biblio@municipalite.labelle.qc.ca



Avis aux diplômé.e.s de secondaire 5!

Les membres du conseil municipal souhaitent souligner les efforts et la persévérance des finissant.e.s de secondaire 5

Tu as jusqu'au 23 juillet pour nous faire parvenir tes coordonnées!

TIRAGE D'UNE CARTE-CADEAU!

biblio@municipalite.labelle.qc.ca
819-681-3371, poste 5021



Chronique Horticole - Juillet 2023

BON MOIS DE JUILLET À TOUS !

Il s'est passé plusieurs choses en juin! Voilà que les annuelles, les légumes, fines herbes et fleurs comestibles profitent maintenant des belles températures de l'été.

Activités du 14 et 15 juin derniers

Je tiens à remercier tous les élèves de l'école Le Tremplin pour leur participation à la plantation des annuelles à la gare. Merci aussi à mon collègue Anthony Fiorio de m'avoir aidé à offrir cette belle journée d'activité aux élèves ! Nous souhaitons à tous les élèves un bel été ainsi qu'une bonne continuité et du succès à tous les finissants de 6^e année qui se dirigeront vers le secondaire à la prochaine rentrée.



Bacs potagers



Je remercie également Frédérique Lapointe pour sa participation à la plantation des légumes dans les bacs potagers.

Vous avez maintenant accès à différents légumes, fines herbes et fleurs comestibles. Vous retrouverez des bacs potagers aux parcs René-Lévesque, des Aînés, Émile-Forget et de la Gare. Des bacs sont également disponibles à la bibliothèque, au CHSLD, à la quincaillerie Gauthier, devant les meubles Yvan Piché, près de Déry Télécom, au Vignoble Spirit Léonard, au Domaine Expédition inc., dans le stationnement du centre communautaire et près du pavillon des loisirs/terrain base-ball. Bonne cueillette!

Fleurons du Québec / Concours du 1^{er} juillet au 17 juillet 2023

Finalement, fin juillet autour du 24, nous aurons la visite des Fleurons du Québec pour notre réévaluation qui se fait à tous les 3 ans.



Pour vous encourager à fleurir les devantures des maisons et des commerces avec quelques vivaces, annuelles ou simplement un panier suspendu, nous lançons un concours **Fleurir Labelle** pour le bonheur de tous. L'équipe d'horticulture ira voir vos créations dans la semaine du 17 juillet prochain.

Pour participer, nous vous demandons de nous faire parvenir, par courriel dont le titre sera **Fleurir Labelle** à horticulture@municipalite.labelle.qc.ca : votre nom, adresse, votre numéro de téléphone et indiquez si vous êtes un commerçant ou un résident. Une seule participation par adresse sera acceptée.

Nous aurons 4 prix à remettre :

- ⇒ Un certificat cadeau de 100 \$ chez Les Serres Fleuribelle pour notre coup de cœur « résident ».
- ⇒ Un certificat cadeau de 100 \$ chez Les Serres Fleuribelle pour notre coup de cœur « commerçant ».
- ⇒ Deux prix de participation de 50 \$ chez Les Serres Fleuribelle seront tirés au hasard parmi tous les participants.

Une photo sera prise avec les gagnants et publiée dans l'Info municipale du mois d'août 2023.

Annie Messier, responsable de l'horticulture



Nous remercions sincèrement la Municipalité pour nous permettre d'informer, par l'entremise de ses pages, les Labelloises et Labellois lorsque nous avons un logement disponible à offrir. Tous nos logements sont maintenant loués. Par ailleurs, grâce à l'intérêt de la population, nous avons pu recruter le personnel requis pour compléter l'équipe.

Un grand merci à tous, nous vous souhaitons un bien bel été de détente."

Christiane Cholette, directrice générale du Manoir Labellois

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Juillet et août	Tous les samedis	10 h à midi	Vente d'article divers	Comptoir d'entraide	127, rue du Collège
Juillet	Tous les mercredis	de 18 h à 19 h de 19 h à 20 h de 20 h à 21 h	Sports variés 5 à 7 ans 8 à 11 ans 12 à 18 ans - baseball avec Renaud Davies	Municipalité de Labelle	Terrain de soccer
Juillet et août	Du 1 ^{er} juin au 27 août	Judi / vendredi de 18 h à 21 h Samedi / dimanche de 13 h à 20 h	Parc d'amusement	Municipalité de Labelle	Dôme
Juillet	14		Date de tombée de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	
Juillet	17	19 h 30	Séance du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Juillet	23	10 h 30	Paris Musette	Marché de la Gare	Gare de Labelle
Juillet	Du 25 juin au 3 septembre	De 9 h à 13 h	Tous les dimanches Marché de la Gare	Marché de la gare	Gare de Labelle
Juillet	27	19 h 30	Festival Stradivaria		Chapelle du centre communautaire de Labelle
Juillet	30	9 h à 13 h	Commande ton emploi	Marché de la Gare	Gare de Labelle
Août	2		Parution de l'Info municipale	Municipalité de Labelle	



Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Tél. : 819 681-3371 • Téléc. : 819 686-3820

www.municipalite.labelle.qc.ca

Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2020; MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.